

ARTISANAT ET AGRICULTURE FRANCILIENS :

SIGNATURE DE LA CONVENTION ENTRE LA SAFER IDF ET LA CRMA IDF



La Société d'Aménagement Foncier et d'Etablissement Rural de l'Île-de-France (SAFER Idf) et la Chambre Régionale de Métiers et de l'Artisanat d'Île-de-France (CRMA IdF) ont signé, le 17 avril 2018, une convention de partenariat visant à promouvoir le développement économique de l'artisanat en milieu rural francilien.

En Île-de-France, de nombreuses entreprises artisanales rencontrent des difficultés pour s'installer dans des locaux adaptés à leurs activités. Les raisons principales sont la pression foncière, la prépondérance du tertiaire dans l'immobilier d'entreprise et la pénurie en locaux adaptés aux activités artisanales.

En effet, les entreprises artisanales sont en demande de locaux :

- connectés aux différents flux (livraisons de marchandise et produits finis, véhicules utilitaires de l'entreprise...);
- en lien avec la clientèle (bassins de vie), et les entreprises (sous-traitance, fournisseurs);
- adaptés à leurs activités et répondant aux normes environnementales;
- à un coût supportable par rapport à la viabilité économique d'une très petite entreprise.

Parallèlement, la rurbanisation, les mutations agricoles ont engendré le développement de biens bâtis ruraux pour lesquels de nouvelles affectations ou usages doivent être imaginés.

Face à ces constats, la Chambre Régionale de Métiers et de l'Artisanat d'Île-de-France (CRMA IDF) et la SAFER de l'Île-de-France, ont décidé de travailler ensemble pour :

- Contribuer au développement local en implantant mieux les activités économiques en zone rurale ;
- Utiliser des bâtiments existants pour éviter d'en construire de nouveaux sur des terres productives ou des espaces naturels de qualité ; trouver et mettre en relation des porteurs de projets pour les biens bâtis ;
- Imaginer des projets de requalification de bâtiments qui puissent allier agriculture et artisanat,
- Mutualiser les expertises.

CONTACT PRESSE

Céline MENNESSON

01 85 73 71 54

celine.mennesson@crma-idf.fr



Sur l'ensemble de ces sujets, de vraies synergies existent entre le monde agricole et artisanal pour mettre en valeur le patrimoine et le savoir-faire français (par exemple entre les métiers d'éleveur et de boucher, de céréalier et de boulanger ou ceux de la filière bois et les artisans du bâtiment) et pour contribuer au développement des territoires ruraux et périurbains.

La signature de cette convention entre la CRMA IDF et la SAFER annonce un travail collaboratif sur le long terme, en faveur du développement économique de l'artisanat en milieu rural francilien.

Communiqué



Pierre MARCILLE, Président de la SAFER IDF et Laurent MUNEROT, Président de la CRMA IDF signent la convention commune.

CONTACT PRESSE	
CRMA IDF	SAFER IDF
Céline MENNESSON 06 37 75 68 22 celine.mennesson@crma-idf.fr	Jean-Baptiste SWEIGER 01 42 65 28 42 Jean-baptiste.sweiger@safer-idf.com

19 Avril 2018